Journal du tri SIMER

Pour la réduction et la valorisation de nos déchets





Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets Eco-Pôle- La Poudrerie - 86320 SILLARS 05 49 91 96 42 - ecopole@simer86.fr



02

ACTUALITÉS ET INFOS PRATIQUES

• LE SIMER DANS LA POCHE

l'application MonTri



Aujourd'hui, seule 1 personne sur 4 fait le tri sans erreur.

C'est pourquoi, le SIMER met en place un nouveau service pour les usagers, une application mobile.

L'application MonTri permet de mieux gérer ses déchets au quotidien, à n'importe quel moment et de n'importe où.

Ses fonctionnalités principales sont :

 Le guide du tri, scanner un déchet avec son smartphone ou entrer un produit dans le moteur de recherche pour savoir où le jeter instantanément.

- Une **carte des points de collecte** pour trouver facilement les points d'apports volontaires et les déchèteries à proximité.
- Des **notifications** pour vous tenir informés en temps réel!

Téléchargeable gratuitement sur tous les smartphones!





PAYER VOS FACTURES

1- en ligne

Payez votre facture rapidement depuis chez vous jusqu'à la date d'échéance, c'est possible!

Pour ça, rendez-vous sur le site internet www.simer86.ecocito.com

Vous n'avez pas de compte ? Pour le créer, munissez-vous de votre clé d'activation présente au dos de votre facture.

votre clé d'activation : **O9****_****_****

Ou vous pouvez créer un compte à partir de votre adresse mail.

Sur ce site, vous pourrez aussi consulter vos factures, vos passages en déchèterie et commander un pass déchets.

2- chez votre buraliste

En présentant votre redevance, vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces jusqu'à 300 € et par carte bancaire sans limitation de montant.





3- mais également ...

- Par TIP (daté et signé) accompagné de votre RIB, si celui-ci ne figure pas sur le TIP, avec l'enveloppe retour jointe.
- Par chèque bancaire ou postal, établi à l'ordre du Trésor Public, en joignant le TIP non signé, avec l'enveloppe retour jointe.
- Par prélèvement mensuel ou à échéance (2 fois par an).

Une question ? Contactez-nous : redevance@simer86.fr / 05 49 91 99 60

INFO UTILE

À partir du 1er septembre 2021, les trésoreries de Civray et de Montmorillon fusionnent et deviennent le Service de Gestion Comptable (SGC) Sud Vienne.

Vous pouvez contacter ce service pour les questions liées au paiement et au recouvrement de votre facture, si vous dépendez de Montmorillon ou de Civray.

Du lundi au jeudi : 9h à 12h 05 49 83 39 39 sgc.sud-vienne@dgfip.finances.gouv.fr

..LES HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES.......

OCTOBRE 2021



Téléchargez votre mémo des horaires d'ouverture de votre déchèterie sur www.simer86.fr / rubrique «les déchèteries»

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	М	AM
AVAILLES LIMOUZINE 05 49 84 07 94												
CHARROUX 05 49 97 03 25												
CHAUVIGNY 05 49 56 14 29												
CIVAUX/VALDIVIENNE 05 49 42 88 06												
CIVRAY 05 49 87 00 59												
LA TRIMOUILLE 05 49 83 80 19												
LATHUS-ST-RÉMY 05 49 91 02 50												
LÉSIGNY 05 49 19 18 46												
LUSSAC-LES-CHÂTEAUX 05 49 84 07 27												
MILLAC 05 49 84 57 62												
MONTMORILLON 05 49 48 25 54												
PLEUMARTIN 05 49 93 16 80												
ST PIERRE-DE-MAILLÉ 05 49 84 17 09												
ST SAVIN 05 49 48 18 80												
USSON-DU-POITOU 05 49 36 05 03												
VERRIÈRES 05 49 42 88 26												



Déchèterie ouverte



Déchèterie fermée



→ HORAIRES D'ÉTÉ DU 1^{ER} AVRIL AU 31 OCTOBRE

8h30-12h // 14h-18h

Pour Chauvigny 8h30-12h // 13h30-18h



→ HORAIRES D'HIVER **DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS**

8h30-12h // 14h-17h

Pour Chauvigny 9h-12h // 13h30-17h LA PRODUCTION ET LA GESTION DES DÉCHETS

Les chiffres clés de 2020



🔭 LES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS DE L'ANNÉE 🐠

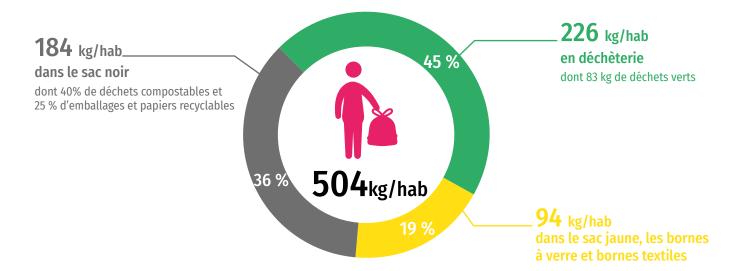


-19 % d'ordures ménagères résiduelles depuis 2010

- 2 500

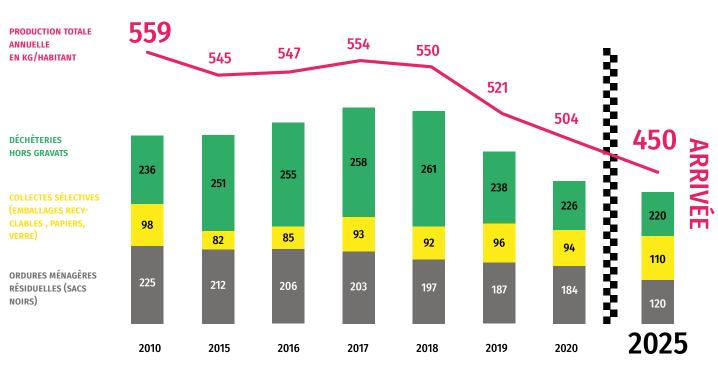
tonnes de déchets enfouis - 41 kg/hab dans le sac noir en 10 ans

LA PRODUCTION DE DÉCHETS D'UN HABITANT EN 2020



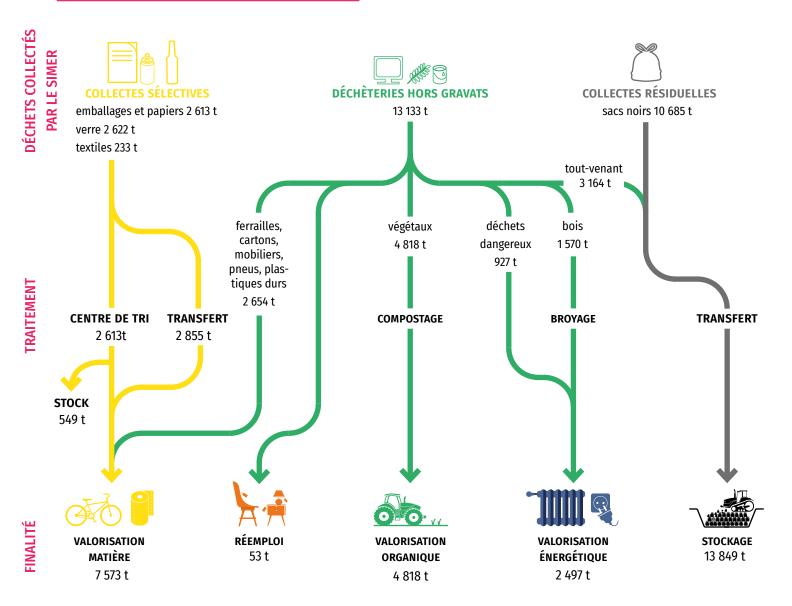
L'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN KG/HAB

LES OBJECTIFS





LA GESTION DES DÉCHETS (EN TONNES)



LE TERRITOIRE DU SIMER

1 centre de tri des emballages recyclables 1 plateforme de valorisation du bois et des végétaux

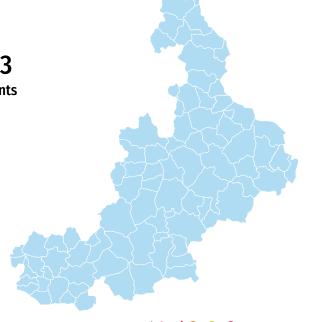
15 123 déchèteries agents



85 communes

- 55 communes de la CC Vienne et Gartempe
- 9 communes de la CA de Grand Châtellerault
- 21 communes de la CC du Civraisien en Poitou

58 105 habitants





Dernière ligne droite avant le changement

Enquête et distribution



18 enquêteurs

rencontrent les foyers depuis mi-mai

Vous n'avez pas encore reçu votre bac ou votre Pass Déchets ?

Pas de problème!

• Si votre commune a **déjà été enquêtée**, et que les enquêteurs n'ont pas réussi à vous voir : vous avez dû recevoir un avis de passage dans votre boîte aux lettres.



Vous ne l'avez pas reçu ? Vous l'avez égaré ? N'hésitez plus à nous contacter :

- 05 49 91 90 25
- redevanceincitative@simer86.fr

en précisant votre nom, prénom, numéro de téléphone, et votre lieu de résidence.

Nos équipes finaliseront votre enregistrement et programmeront la livraison selon vos disponibilités et celles de nos moyens de livraison.

• Votre commune n'a pas encore été enquêtée ? Patience, nos équipes arrivent ! L'enquête et la distribution se déroulent jusqu'à la fin de l'année.

appel

Votre service de gestion de déchets évolue en 2022, avec :

- → la généralisation de la collecte en bacs individuels pucés ou en PAC (Points d'Apport Collectif)
- → l'adaptation des fréquences et du calendrier de collecte correspondant à la réduction de la production de déchets
- → la mise en place d'un mode de facturation individualisé : la Redevance Incitative
- → l'accompagnement renforcé pour le tri et la réduction des déchets (composteurs, facilitation du tri...)

LES ÉTAPES EN COURS ET À VENIR

FIN DE LA CONCERTATION AVEC LES COMMUNES

Le SIMER a rencontré individuellement les élus des **85 communes du territoire** pour définir ensemble les nouveaux modes de collecte (Porte à porte ou Points d'Apport Collectif).

Ce travail commun a permis de valider les meilleures solutions de collecte possibles, selon la typologie d'habitat (individuel, collectif, centre bourg, ...), le secteur concerné (bourg historique, touristique, ...), et l'accessibilité du véhicule de collecte.

RENDEZ-VOUS EN DÉCEMBRE

Vous recevrez en fin d'année toutes les informations utiles concernant les modalités pratiques de ce changement :



Un nouveau guide du service public de gestion des déchets, dans lequel seront définies les modalités de présentation de vos bacs ou d'utilisation de votre Pass Déchets pour accéder à votre Points d'Apport Collectif (PAC), les consignes de tri, les coordonnées en cas de problème avec votre équipement, ...



→ Votre calendrier de collecte



Les travaux d'implantation des Points d'Apport Collectif

En attendant, n'hésitez pas à consulter notre vidéo explicative sur notre page Facebook (@Ecopole).



LE BAC QUI M'A ÉTÉ REMIS EST TROP PETIT OU TROP GRAND?

Le volume du bac est déterminé en fonction du nombre de personnes composant chaque foyer.

Il n'est pas prévu de dérogation à la grille de dotation, à l'exception des usagers exerçant leur activité professionnelle à domicile ou pour des raisons médicales. Aucun changement de bac ne sera possible en 2022, durant l'année test, pour une même composition familiale.

POURQUOI LES BACS SONT-ILS PUCÉS ?

Les bacs sont équipés de puces électroniques permettant leur identification. La puce associe un bac à une adresse

Lors de la collecte, les puces permettront au SIMER de gérer le parc de bacs, la traçabilité des données pour la facturation (nombre de levées de bac) et d'assurer le suivi et la maintenance de vos bacs en cas de réparation.

J'AI DÉJÀ DES BACS. PUIS-JE LES UTILISER?

Seuls les nouveaux bacs distribués par le SIMER sont à utiliser.

Ainsi tous les usagers du service disposeront du même type de bac pour la collecte des déchets : pucés, normalisés et compatibles avec les bennes de collecte. Vous pouvez réutiliser vos anciens bacs (réservoir d'eau de pluie, de broyat...) ou les déposer en déchèterie sans contrepartie.

QUAND PUIS-JE PRÉSENTER MON BAC À LA COLLECTE ?

À partir de janvier 2022 et pas avant. En effet, la collecte en bacs prend davantage de temps que la collecte en sacs. Les circuits de collecte sont donc en cours de redéfinition afin de prendre en compte les nouveaux modes de collecte.

Les prochains jours de collecte seront communiqués en fin d'année à tous les usagers.



COMMENT FAIRE SI JAMAIS DES GENS VIENNENT JETER DANS MON BAC?

Nous vous conseillons de présenter vos bacs pleins la veille au soir et de les rentrer dès la collecte passée.

S'il y a un défaut de collecte (sac à terre, bac trop rempli) l'usager sera prévenu. Si l'usager n'est pas responsable, il le signalera au SIMER afin de trouver un solution ensemble.

JE DÉMÉNAGE, QUE DOIS-JE FAIRE?

Vous devez impérativement prévenir le SIMER qui s'occupera des démarches à suivre pour vos bacs et/ou Pass Déchets.

JE VIENS D'EMMÉNAGER ET JE N'AI PAS DE BACS ?

Vous devez prévenir le SIMER qui évaluera votre besoin avec vous et vous remettra vos équipements selon votre mode de collecte.

EST-CE QUE LE SIMER VA CONTI-NUER DE FOURNIR DES SACS ?

À partir de janvier 2022, le SIMER ne fournira plus de sacs. Seuls les usagers concernés par les sacs prépayés rouges devront continuer à aller les chercher en déchèterie.

QUI FAIT LE NETTOYAGE DE MON BAC?

Le nettoyage des bacs est à la charge de l'usager.

POURQUOI JE NE PEUX PAS CHOI-SIR MON MODE DE COLLECTE ?

Le service évolue avec une généralisation de la collecte en porte à porte en bac individuel.

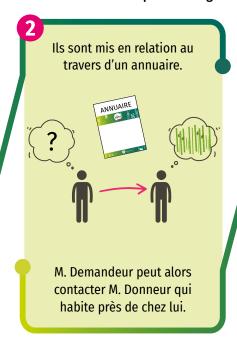
Lorsque le porte à porte n'est pas possible pour des questions techniques, la collecte se fait alors en PAC en général.

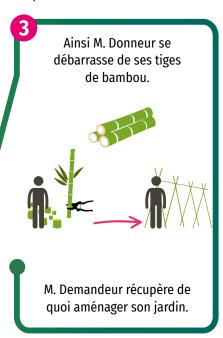
Afin d'assurer un bon fonctionnement de la collecte en porte à porte ou en PAC, il n'est pas possible de laisser le choix du mode de collecte à l'usager. PASSEZ À L'ACTION

Le réseau bambou

Lancé il y a quelques mois, le réseau bambou a pour but de mettre en relation les personnes ayant trop de bambous chez elles avec les personnes qui en recherchent. Au travers de ce réseau d'habitants, plusieurs mètres cubes de tiges de bambou ont déjà été échangés sur le SIMER. C'est un moyen d'aider les propriétaires dans l'entretien de leurs bambouseraies, tout en faisant le bonheur des jardiniers. Si vous aussi vous souhaitez donner ou récupérer des tiges de bambou, contactez-nous!







Les échanges sont gratuits et concernent exclusivement les tiges de bambou pour éviter la prolifération de cette plante invasive.

Broyage des végétaux



La saison de la taille va bientôt battre son plein et avec elle son lot de voyages en déchèterie.

Pour vous faire gagner du temps et vous aider dans votre pratique du jardinage au naturel, le SIMER réfléchit à la création d'un service de broyage des végétaux à domicile.



Si vous êtes intéressés, faites-le nous savoir en indiquant vos préférences dans le questionnaire accessible à l'adresse: www.simer86.fr



Nous vous recontacterons pour vous informer de la suite donnée à cette action.

A DECOUVRIR

// ATELIERS : LA HAIE SÈCHE



Envie de découvrir une technique simple vous permettant de valoriser vos branches directement chez vous ? Venez participer à la construction d'une haie sèche.

- Le 27 octobre de 14h à 17h **Saint Pierre de Maillé** -Les Cagouillères
- Le 29 octobre de 14h à 17h **Sillars** - SIMER Eco-pôle (la poudrerie)

Atelier gratuit avec inscription obligatoire.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : BIODECHETS@SIMER86.FR

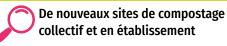
Vous avez dit compostage collectif?

Le compostage individuel est une solution très pertinente sur le territoire du SIMER. Certains foyers sont cependant dépourvus d'espace extérieur (centre-ville, immeubles, bourg historique). Pour permettre à ces habitants de composter, des dispositifs de compostage collectif sont installés.



De nombreux projets sont à l'étude. En concertation avec les mairies, de nouveaux sites verront donc le jour prochainement.

Pour les établissements (scolaires, de soins, de restauration) la dynamique est la même. Le nombre de sites de compostage en établissement est en augmentation constante.





Montmorillon - Avril 2021 Pour l'institution Saint Martial Biodéchets valorisés : 3 000 kg/an



Savigné - Avril 2021 Au plaisir d'offrir Biodéchets valorisés : 6 000 kg/an



Lussac-les-châteaux - Juin 2021 Pour l'école Saint Vincent de Paul Biodéchets valorisés : 250 kg/an



Saint Savin - Juillet 2021 Pour les habitants des immeubles Biodéchets valorisés : 700 kg/an



Civaux - Juillet 2021Pour la cantine et les habitants du bourg

Biodéchets valorisés: 1600 kg/an



Distribution du 3 au 26 novembre 2021

RÉSERVATION OBLIGATOIRE WWW.SIMER86.FR

Cette vente est réservée aux habitants du SIMER concernés par la redevance incitative, dans la limite d'1 composteur par foyer, à condition de ne pas avoir déjà bénéficié d'une aide au compostage du SIMER au cours des 10 dernières années.



DIO

C'EST LE MOMENT D'OSER LE LAVABLE.....

Un franc succès!

Lancée en avril 2021, vous avez été nombreux à vous mobiliser pour cette aide à l'achat. Nous dénombrons déjà :



10 aides

pour les couches lavables







98 aides

pour les protections menstruelles lavables



5 400€ d'aides

allouées

*chiffres au 30 juin 2021

TÉMOIGNAGE

Roxane, maman d'une petite fille de 8 mois, utilise les couches lavables et a bénéficié de l'aide du SIMER :



Qu'est-ce qui vous a permis de sauter le pas?

Avant de passer au lavable, nous nous sommes posés beaucoup de questions, on était très hésitant.

L'aide proposée par le SIMER a été le petit coup d'pouce!



Comment est la vie de tous les jours en mode «couches lavables» ?

Quels bénéfices cela vous apporte-t-il?

À peu près 1 semaine et demie de rodage pour que tout roule!

Ensuite c'est très simple au quotidien : moins de poubelles et plus d'économies ! Nous économisons 40€/mois ; en 6/7 mois, nos couches lavables étaient payées !





Un conseil à donner?

Demander des retours d'expérience et des bons conseils à vos amis ou des personnes qui sont déjà en couches lavables!

Les couches lavables, c'est une chouette aventure!!



[AIDE]

Couches et protections hygiéniques lavables



d'aide pour l'achat de

COUCHES LAVABLES

Déposez votre dossier complet avant le

31 décembre 2021

Tous les renseignements sur www.simer 86.fr

50€*

d'aide pour l'achat de

PROTECTIONS

MENSTRUELLES LAVABLES

*Aide à l'achat de 50 % du montant, dans la limite de 250 € pour les couches lavables et de 50 € pour les protections hygiéniques lavables, plafonnée à la valeur d'achat si le montant est inférieur à 50 € pour les protections hygiéniques lavables. Aide réservée aux usagers particuliers du SIMER concernés par la mise en place de la redevance incitative. Le budget alloué à cette opération est plafonné annuellement. Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée et uniquement ceux qui sont complets.



DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN SUD VIENNE



Les déchets des uns sont les ressources des autres

Et si demain, les déchets redevenaient matières premières? Et si cela permettait de créer de nouvelles filières de valorisations locales ?

Dans le contexte législatif de la loi AGEC et l'évolution des Responsabilités Élargies des Producteurs (REP), la démarche EIT accompagne les acteurs économiques à changer leurs pratiques, à valoriser et optimiser tant que possible leurs ressources.

LE SIMER ACCOMPAGNE VOTRE ENTREPRISE

Vers des solutions locales de gestion des flux

La première étape est de définir les enjeux de l'entreprise en réalisant un diagnostic Ressources et Déchets d'Activités Économiques (DAE). Celui-ci permet de :

Répertorier les ressources disponibles et

Identifier des synergies avec d'autres entreprises et vous mettre en relation. Mettre en place

Échanger sur les le tri, en adaptant bonnes pratiques de gestion et les contenants au postes de travail. d'optimisation des ressources.



Vers la réalisation de synergies

Certaines synergies peuvent permettre la création de filières de valorisation locales; ce qui nécessite la constitution de Groupes de Travail (GT). À ce jour, les thématiques travaillées sont :

- → Déchets du bâtiment : gravats recyclés, réemploi des matériaux, ...
- → EPI (Équipements Professionnels Individuels): des achats responsables (éco-conception, réparation) jusqu'à la transformation de matière.
 - → Réemploi : constitution d'une filière locale.
- → Bois > énergie : ultime valorisation du bois pour qu'il puisse alimenter des chaufferies de collectivités ou des réseaux de chaleur.

1ER ATELIER SYNERGIES

Les ateliers synergies permettent de regrouper les acteurs économiques du territoire dans le but de trouver des échanges de ressources réalisables.











40 diagnostics réalisés sur le bassin économique de Lussac-les-châteaux/ Montmorillon

28 acteurs économiques réunis à 1 atelier participatif

150 synergies

INDEX

EIT: L'Ecologie Industrielle et Territoriale vise à favoriser la mise en commun des ressources entre acteurs économiques. L'EIT favorise l'innovation et l'Économie Circulaire, en allant vers des démarches d'éco-conception ou de développement de filières de valorisation et traitement locales.

Ressources : Ce sont les matières premières, matériels, ressources humaines ou achats liés à votre production. Elles peuvent être échangées, valorisées et mutualisées.

Mises en commun ces ressources peuvent être réduites, réutilisées et recyclées.



4200 tonnes

de matières échangées sur le territoire du SIMER depuis début 2021.

À VENIR



Groupes de Travail autour du plastique et des

- De octobre à février 2022 : Diagnostics ressources sur le bassin économique de Civray/ Gencay (dans le cadre de la préparation de l'atelier synergies)
- Février 2022 : Atelier synergies sur la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou.



Vous avez des ressources et vous ne savez pas quoi en faire ou à l'inverse vous êtes à la recherche d'une ressource?

Contactez: lucie.milon@simer86.fr - 06 33 25 69 50















Petits appareils électriques













- **Cuisine**
- Salle de bains
- Entretien et nettoyage
- Électronique grand public appareils photo, GPS, télécommandes, chaînes Hi-Fi, cigarettes électroniques, lecteurs DVD...
- Informatique, câbles
 et multiprises
 \(\Delta\) hors écrans et ordinateurs portables
- Loisirs et jouets électriques
- Outillage de bricolage et jardinage











